Québec

Gouvernement du Québec
**Le ministre responsable des Affaires autochtones**

Monsieur Jean-Marc Fournier
Ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes
et de la Francophonie canadienne
Ministre responsable de l'accès à l'information
et de la Réforme des institutions démocratiques
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires, 1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Dépôt d'une pétition demandant que le 21 juin soit déclaré jour férié et que l'appellation de cette journée soit changée pour *« Fête nationale des Autochtones du Québec »***

Cher collègue,

Le 21 octobre dernier, le député de Borduas, M. Simon Jolin-Barrette, déposait à l'Assemblée nationale une pétition demandant *au gouvernement du Québec de déclarer le 21 juin, jour férié, et de changer l'appellation de cette journée pour « Fête nationale des Autochtones du Québec », au même titre que la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, est la fête nationale du Québec.*

D'entrée du jeu, il est important de rappeler que l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, le 21 juin 1990, une motion reconnaissant le 21 juin comme *Jour national des peuples autochtones*. De plus, le 13 juin 1996, une proclamation du gouverneur général du Canada fixait au 21 juin la *Journée nationale des Autochtones.*

... 2

**Cabinet**
900, place D'Youville, 5e étage
Québec (Québec) G1R 3P7
**Téléphone : 418 646-9131**
Télécopieur : 418 646-9487
ministre.autochtones@mce.gouv.qc.ca
www.saa.gouv.qc.ca

**Circonscription de Jacques-Cartier**
Place Scotia
620, boulevard Saint-Jean
Bureau 206
Pointe-Claire (Québec) H9R 3K2
**Téléphone : 514 697-7663**
Télécopieur : 514 697-6499

Étant donné que cette journée est soulignée chaque année à l'Assemblée nationale reconnaissant ainsi l'importance de la contribution des Autochtones au développement du Québec, nous considérons qu'il n'y a pas lieu d'ajouter un jour férié à ceux déjà prévus à la *Loi sur les normes du travail*, mais qu'il est souhaitable que l'Assemblée nationale continue à souligner, comme elle le fait depuis plusieurs années, la *Journée nationale des Autochtones*.

Veuillez accepter, cher collègue, mes plus sincères salutations.

Le ministre responsable des Affaires autochtones,

Geoffrey Kelley